

M. Benmoussa: le cadre législatif des agents d'autorité sera révisé selon une vision moderniste

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-07-2008 00:03:47

Le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa a indiqué que son département s'attelle à la révision du cadre législatif régissant le statut des agents d'autorité, selon une vision moderniste à même d'accompagner les mutations actuelles imposées par l'ouverture de l'administration territoriale sur son environnement.

M. Benmoussa, qui présidait lundi à Kénitra la cérémonie de la sortie de la 43-ème promotion du cycle normal des agents d'autorité de l'Institut royal de l'administration territoriale, a souligné que cette révision vise, outre la conformité juridique, à promouvoir le niveau de formation de l'agent d'autorité et de le doter des moyens d'action nécessaires à accompagner la dynamique en cours au niveau des différentes unités territoriales, tant en matière de la préservation de la paix et de la sécurité, de l'écoute et de la proximité de la population, que de l'accompagnement et du soutien du développement local.

Le ministre de l'Intérieur a ajouté, lors de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence de certains membres du gouvernement, du wali de la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen, d'officiers supérieurs et d'élus, que son département a pris plusieurs mesures pour améliorer le niveau du professionnalisme des auxiliaires d'autorité, en dotant l'administration territoriale de cadres jeunes et qualifiés, le but étant de renforcer les capacités de communication et d'encadrement de cette catégorie.

Ces mesures concernent également l'octroi d'allocations permettant de doter les auxiliaires d'autorité des moyens d'action et l'amélioration de leur situation sociale à travers la généralisation du régime de la couverture médicale et la programmation en leur faveur de projets de logement social, en reconnaissance des efforts énormes qu'ils fournissent dans l'encadrement et la concrétisation de la politique de proximité.

En vue de renforcer les capacités et les compétences des ressources humaines au niveau de l'administration territoriale, le ministère a adopté une approche de gestion prévisionnelle qui tient compte des nouvelles dimensions des missions dévolues à l'autorité selon une vision prospective, a rappelé M. Benmoussa, notant que son département, pour réaliser ces objectifs, a mis en place le premier plan quinquennal 2008-2012 visant le renforcement et la qualification de l'administration territoriale.

Ce plan, a-t-il souligné, est le fruit de coopération, de coordination et de concertation entre les différents services de sécurité concernés en vue de développer des mécanismes efficaces de travail au niveau des unités territoriales et de les doter de ressources humaines et des moyens matériels et logistiques nécessaires selon une stratégie bien définie visant à servir le citoyen et à relever les défis

de sécurité et du développement.

Le ministre a, en outre, indiqué que ce plan ambitionne de réviser le découpage administratif de manière à garantir l'élargissement progressif du réseau des Caïdats et des annexes administratives, en créant 66 nouvelles unités chaque année.

Pour sa part, le directeur de l'Institut Royal de l'administration territoriale, le Général de Brigade Mhamed Allam, a mis en exergue les activités et les réformes ayant marqué la saison en cours au niveau de l'établissement.

Parmi les réformes qu'a connues l'Institut figurent l'adoption de la nouvelle appellation "l'Institut Royal de l'administration territoriale" au lieu de "l'Ecole de perfectionnement des cadres du ministère de l'Intérieur" et la mise en oeuvre d'autres réformes se rapportant notamment à la formation, aux cycles et à la gestion.

La 43ème promotion du cycle normal des agents d'autorité compte parmi ses rangs cette année, pour la première fois au Maroc, 19 agents d'autorité de sexe féminin sur un total de 107 lauréats.

MAP